

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-036-CPLV MARSEILLE</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale - Langues Vivantes LV</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<b>Réseaux : Madrague, Vieux Port, Calanques, Etoile</b> Le poste est rattaché administrativement à la circonscription de Marseille Joliette
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission Langues Vivantes.
	<b>MISSIONS</b>	Accompagnement pédagogique des enseignants dans la mise en oeuvre des programmes en langues vivantes. Formation des enseignants en langues vivantes et suivi des PE engagés dans les programmes départementaux Ecoles bilingues.
	<b>FONCTIONS</b>	- Suivi des enseignants dans la mise en œuvre des programmes en langues vivantes dès l'école maternelle. Accompagnement des enseignants engagés dans des dispositifs spécifiques (écoles bilingues, sections internationales). - Mise en œuvre des actions de formation continue, y compris dans le cadre des parcours M@gistère. - Formation et accompagnement des référents langues vivantes du secteur. - Participation aux travaux du groupe départemental LVE. - Production de ressources à destination des enseignants de cycles 1, 2, 3.
	<b>COMPETENCES</b>	- Compétences didactiques et linguistiques dans l'enseignement d'une langue vivante (niveau minimum B2 du CECRL). - Compétences numériques (référence : C2i2e). - Compétences dans conception de parcours M@gistere. - Sens de la communication et du travail en équipe. - Grande disponibilité.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAFIPEMF option LVE ou titulaire d'un CAFIPEMF avec engagement à se présenter à l'examen de spécialisation Le cas échéant, s'engager à se présenter à l'examen du CAFIPEMF option LVE.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.  Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	<b>CONTACT</b>	Inspectrice en charge de la mission Langues Vivantes Sandrine LEVY : <a href="mailto:sandrine.levy@ac-aix-marseille.fr">sandrine.levy@ac-aix-marseille.fr</a>